

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 560

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

public

Statut du sol et urbanisme

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 560 25 septembre 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

560

Paradoxe: d'après les statistiques, le besoin en logements se fait à nouveau sentir durement, du moins dans les grandes agglomérations; et dans le même temps il n'y a jamais eu autant de manifestations de mauvaise humeur à l'égard des nouveaux projets immobiliers!

Partout, groupes d'habitants, associations de sauvegarde du patrimoine, simples particuliers se saisissent des voies de droit — référendum, initiative, pétition, recours — orchestrent des campagnes de presse, plantent un arbre symbolique ou occupent les lieux destinés à une rénovation, à une promotion immobilière nouvelle.

A Genève, les milieux immobiliers et patronaux

FACE À FACE

Ce promoteur venu d'ailleurs

L'homme est grand, carré d'épaules, rouge de figure, souriant mais un peu inquiet. Il a invité la presse genevoise, les autorités et même les associations qui ont donné de la voix lorsque la Caisse d'épargne du canton de Genève a fait mine de vouloir démolir les immeubles qui font face à la gare Cornavin.

Le nouveau propriétaire, c'est lui, Viktor Kleinert. Et s'il est là aujourd'hui, dans ce salon du Buffet de la gare de Genève, c'est pour expliquer ses intentions.

La population genevoise a manifesté le désir de voir subsister cet ensemble architectural? Je le conserverai: rénovation des façades, maintien du gabarit.

s'énervent. Jusqu'à faire savoir bien haut que ces groupes pourraient d'ores et déjà être tenus pour responsables de la crise du logement. Et de dénoncer des manœuvres orchestrées pour déstabiliser nos institutions.

Un promoteur important du bout du lac, à la tête de onze projets immobiliers, est confronté à l'opposition de onze groupes d'habitants...

Laissons les milieux immobiliers et patronaux en bonne compagnie, celle des totalitarismes de gauche et de droite, qui brandissent l'explication par le complot à toute occasion.

Le développement fantastique de l'immobilier et de l'urbanisme au cours des vingt dernières années, la transformation rapide des villes, la multiplication des voies de circulation, tous ces phénomènes, et surtout la brutalité de leur apparition, ont pro-

SUITE ET FIN AU VERSO

Certaines associations — dont «Vivre en ville», initiatrice du référendum contre le parking de Cornavin — s'opposent à la disparition des logements au centre-ville ou à leur transformation en appartements de luxe? Je propose 54 appartements, dont 21 à des loyers HLM, les autres à des prix raisonnables.

Un immeuble est encore totalement habité? Les locataires actuels auront la priorité pour se reloger.

Et malgré ces «contraintes», le promoteur bernois trouve son compte dans l'entreprise.

Tout ce que la Caisse d'épargne, institution d'intérêt public, considérait comme irréalisable devient possible.

Certes, il ne s'agit encore que d'un projet. Il faudra juger sur pièces. Mais avec la Caisse d'épargne, les projets étaient marqués «top secret»!

Sans doute pour garantir les intérêts des épargnants...